



## La boîte à outils

# RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX & UN ZONING DE VOS ÉQUIPEMENTS ENERGETIQUES

## Qu'est ce qu'un zoning ?

Un "zoning" permet de **visualiser** sur un plan la **localisation** de certains éléments :

- **Équipements** : Chaudière, sous-station, caisson ventilation, unité de climatisation, ...
- **Réseaux hydraulique et aéraulique par zones** : Réseau chauffage "Aile Ouest", Réseau VMC "Salon", ...
- **Émetteurs** : Radiateurs, plancher chauffant, cassettes, ...
- **Régulations terminales** : Robinets thermostatiques, sondes d'ambiance, ...

Cela permet de comprendre clairement la "**structure énergétique**" de votre établissement et de pouvoir agir plus efficacement.

## Pourquoi réaliser un zoning ?

Une fois votre zoning réalisé, il sera très simple de visualiser quels équipements, réseaux, émetteurs ou systèmes de régulation peuvent être rapidement **optimisés pour adapter les "usages aux besoins"**.

Un "**zoning**" complet associé à un rapide "**état des lieux**" de votre structure permettra de réaliser un "**plan d'actions**" simple et efficace. Suite à la mise en œuvre des actions, il sera facilement possible d'atteindre **entre 10% et 20% d'économies d'énergie à investissement nul (ou très faible) !**

### ✓ Guide méthodologique

**1** - Imprimer les **plans de masse / plans évacuation** par niveau avec sous-sol et toiture compris (A3 si possible).

**2** - Localiser l'implantation des **équipements** (chaudière, sous-station, caissons, ...).

**3** - Localiser les **réseaux de distribution** associés à chaque équipement et chaque zone en détaillant l'usage des pièces (chambre, bureaux, salle à manger, ...).

**4** - Détailler par zone le ou les types **d'émetteurs** (radiateurs, plancher chauffant, ...).

**5** - Associer le ou les types de **régulation terminales** des émetteurs.

**6** - Compléter l'outil "**État des lieux**" et notamment les onglets liés au "Chauffage" et à la "Ventilation".

### ⚡ Pour vous aider ...

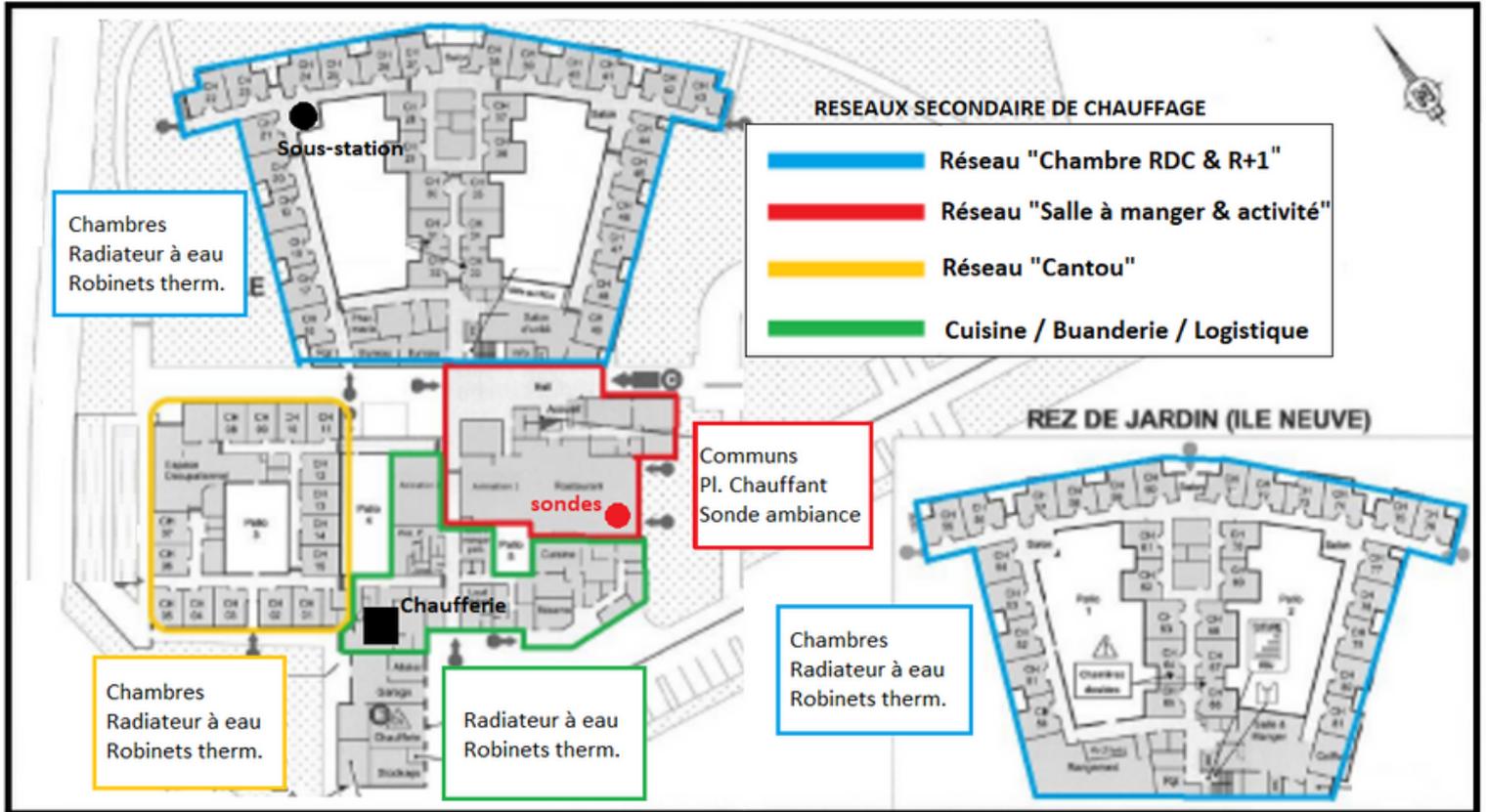
Pour réaliser un zoning le plus complet possible, vous pouvez/devez vous faire accompagner par votre prestataire de maintenance qui (normalement) connaît bien vos installations.

Il est important d'obtenir un plan compréhensible avec les informations majeures.

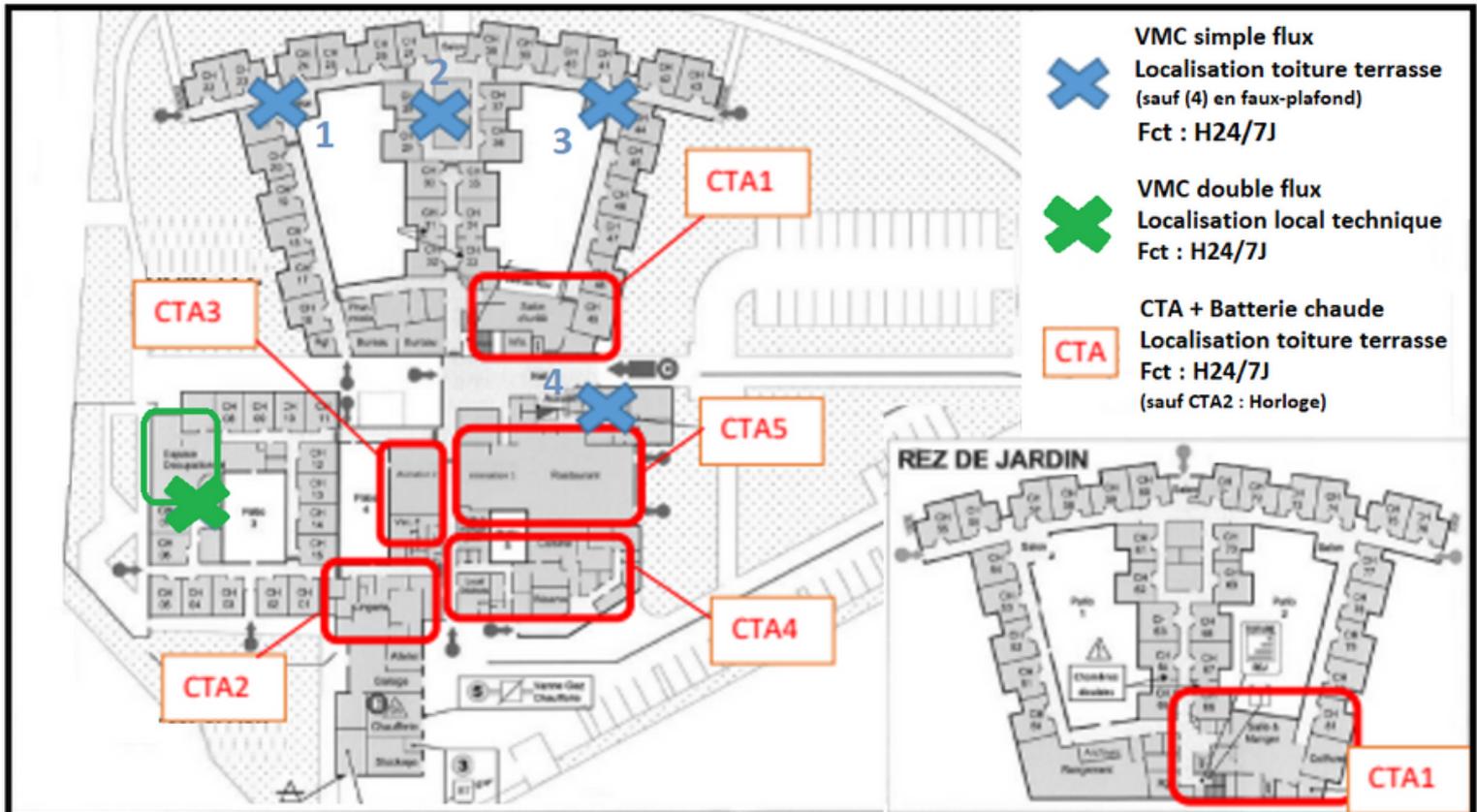


# Exemple de "zoning"

## Zoning : CHAUFFAGE



## Zoning : VENTILATION



Les zonings peuvent aussi être réalisés pour la CLIMATISATION, ÉCLAIRAGE INTERIEUR, ÉCLAIRAGE EXTERIEUR, ...

